

La Feuille de Chou

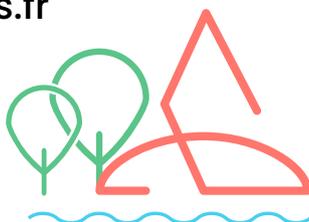
Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres

Octobre 2023



www.perigny-sur-yerres.fr

N° 11



Périgny
sur Yerres
Val-de-Marne

INFOS MUNICIPALES



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • TÉL : 01 45 98 90 45 – FAX : 01 45 98 97 17

Directrice des services : **Basma AMAR**

STANDARD – ACCUEIL – AFFAIRES GÉNÉRALES – ÉTAT CIVIL – ÉLECTIONS
TÉL : 01 45 98 90 45 – FAX : 01 45 98 97 17

CCAS.....	01 45 98 63 20
COMMUNICATION.....	01 45 98 63 17
COMPTABILITÉ.....	01 45 98 63 16
URBANISME.....	01 45 98 63 15
ENFANCE JEUNESSE.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : 8 h 15 à 12 h30 et 14 h à 17 h 30
MERCREDI : 8 h à 12 h 30

BULLETIN COMMUNAL N° 11

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ARNAUD VEDIE
- RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION : SANDRINE BAUDOIN
- CONCEPTION – RÉALISATION : ESTIMPRIM
(CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE PÉRIGNY – FREEPIK, ADOBE STOCK)
- TIRAGE À 1300 EXEMPLAIRES – DÉPÔT LÉGAL JUILLET 2023
- PHOTOS DE COUVERTURE : GRAVURES DE JACQUES CHAMAILLARD

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

ADJOINTS AU MAIRE

- **Suzanne LE CLEAC'H**, ADJOINTE À LA CULTURE ET AUX ANIMATIONS
- **Gabriel LE LAY**, ADJOINT AUX FINANCES ET À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- **Gérard BRUN**, ADJOINT À L'ESPACE PUBLIC
- **Corinne ANDRÉ**, ADJOINTE À LA QUALITÉ ET AU CADRE DE VIE
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, ADJOINTE À L'ENFANCE JEUNESSE ET AU JUMELAGE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Angélique DEFFAND**, Conseillère municipale déléguée au conseil municipal Jeunes
- **Bruno SCHÄFER**, Conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Gilles TROUVE**, Conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, Conseiller municipal
- **Lucile AUDOUY**, Conseillère municipale
- **Julie BERGES**, Conseillère municipale
- **Philippe LEVESQUE**, Conseiller municipal
- **Servais AKAKPO**, Conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, Conseillère municipale
- **Laurent CHARMOIS**, Conseiller municipal
- **Nathalie FIACRE**, Conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, Conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, Conseillère municipale
- **Sonia DESGRANGES**, Conseillère municipale
- **Vincent SADOT**, Conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, Conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, Conseiller municipal

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*



Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,

Alors que l'automne s'installe doucement dans notre charmante commune, je souhaite prendre un moment pour vous adresser quelques mots.

Ces derniers mois ont été marqués par de beaux moments de détente et des activités estivales proposées pour tous. Enfin la rentrée avec notre Saint Leu, qui fut un succès de communion municipale pendant laquelle chacun a pu (re)trouver ses activités pour la saison. Je remercie encore une fois l'Orchestre d'Harmonie Briard, les associations et élus présents.

Durant l'été, avec l'équipe municipale, nous avons travaillé sans relâche pour améliorer les services municipaux, en mettant l'accent sur l'éducation, les infrastructures et notre qualité de vie.

En ce qui concerne l'éducation, nous avons investi dans nos écoles pour offrir des environnements d'apprentissage modernes et stimulants. Grâce à ces efforts, destinés à leur donner le meilleur pour atteindre de nouveaux sommets académiques, nous avons vu nos petits Pérignons s'émerveiller de leurs classes ou préau neufs.

Sur le front des infrastructures, nous avons entrepris depuis 6 mois l'étude et la concertation avec vous pour la révision de notre plan de circulation et stationnement. Des projets de petite envergure ont pu déjà voir le jour, les plus conséquents en moyens le verront dans plusieurs mois. Vous avez été nombreux à féliciter nos agents des services techniques pour le fleurissement de notre commune. Il s'agissait là d'un coup d'essai avant de passer le grand examen que nous avons promis dans notre programme municipal, afin d'acquérir une fleur au label Villages et villes fleuris. Rendez-vous l'année prochaine pour le résultat. Ces améliorations contribuent à offrir un cadre de vie exceptionnel à tous les Pérignons.

Par ailleurs, concernant la qualité de vie, nous avons mis en place au Conseil municipal de juin une initiative pour le local de notre ancienne pharmacie. Des candidats ont proposé des projets et nous reviendrons vers vous pour vous annoncer celui qui verra le jour.

Enfin, comme vous ne l'ignorez pas, début juillet, des événements ont marqué différentes communes. Par chance, Périgny aura été épargnée. D'autres communes n'auront pas eu notre chance et se sont retrouvées sans matériel pour rendre le service public efficace. Aussi, dans un élan de solidarité, nous avons cédé une de nos balayeuses à la commune de Valenton dont 17 véhicules des services techniques avaient été incendiés.

Cependant, notre travail ne s'arrête pas là. Nous continuerons à travailler avec détermination pour répondre aux besoins de notre village et pour construire un avenir meilleur pour tous. Nous restons à l'écoute de vos préoccupations et suggestions, car votre voix compte. Avec les élus du Conseil municipal, vous pouvez compter sur notre action animée par notre volonté de répondre, avec humanité et sens de l'intérêt général, à vos préoccupations quotidiennes et au développement de notre Village.

Je vous souhaite à tous un merveilleux automne, rempli de joie, de succès et de moments précieux en compagnie de vos proches.

Prenez soin de vous,

Votre Maire,

Arnaud Védie.

POUR CONTACTER LE MAIRE :

 01 45 98 60 17

 CABINET@PERIGNY-SUR-YERRES.ORG

 ARNAUD VÉDIE-CRISTIANI

 ARNAUD_VEDIE

ACTION PROVÉLO À L'ÉCOLE

Alors que l'on s'oriente vers la mobilité douce, l'apprentissage des bons réflexes à vélo est essentiel.

En juin, les enfants de l'école Huré ont pu bénéficier d'une formation sur la sécurité.

Un par un, l'association Provélo les a formés en circulation. Apprendre à rouler avec les voitures, connaître les astuces de sécurité, acquérir une bonne autonomie avant d'arriver au collège, pour ceux qui iront à vélo.



Les enfants ont aussi appris à vérifier l'état d'un vélo (freins, roues, pédalier...), à régler leur casque.

Ils maîtrisent à présent les points de vigilance en ligne droite et dans tous types de croisements : angles morts liés aux poids lourds, portières de voitures garées qui s'ouvrent...

À chaque croisement, arriver lentement, prendre des informations, puis une décision.

Croyez-le ce n'est pas le diplôme obtenu qui leur a plu, mais l'activité par elle-même qu'ils ont adorée.

Voilà une quinzaine d'heures bien investies !

AUTRES ACTIONS DE JUIN AU SEIN DE L'ÉCOLE GEORGES HURÉ



Remise des agenda aux futurs CM2



Permis piéton et internet

DE NOUVEAUX PROJETS POUR DE NOUVEAUX ÉLUS....

Au mois de juin dernier, sept nouveaux élus ont pris leurs fonctions au sein du Conseil Municipal Jeunes pour deux ans.

Deux années qui seront bien remplies, puisqu'ils seront amenés de par leurs fonctions, à participer aux différentes commémorations qui ponctuent une année scolaire : 11 novembre, journée de la Laïcité, vœux de Monsieur le Maire, 8 mai... Mais aussi la fête de la Saint leu, une naissance un arbre, la boum, la collecte pour les restos du cœur....

De nouvelles actions viendront s'ajouter à cela, comme la journée mondiale de l'environnement au cours de laquelle nous solliciterons l'ensemble des habitants pour récupérer les déchets qui se trouvent le long de l'Yerres. Mais aussi une chasse aux œufs à l'occasion des fêtes de Pâques. Nous irons visiter le Sénat afin de permettre aux jeunes de mieux comprendre ou découvrir comment fonctionnent nos institutions.

Ensemble, avec le Conseil des sages et le Conseil municipal, ils travailleront afin de tenir certaines de leurs promesses de campagne :

- Planter un arbre dans la cour de l'école élémentaire afin de leur permettre de bénéficier dans les années à venir d'un espace d'ombre.
- Installer une seconde cage de foot au gymnase.



- Mettre des filets pour éviter aux ballons de se retrouver sur la route qui borde la cour de l'école élémentaire.
- Poser au sein de l'école une boîte aux lettres pour recenser les

propositions qui peuvent être faites par d'autres élèves.

- Organiser des pique-niques au gymnase avant la fin de l'année....

Vous l'aurez compris, un programme plein de promesses et d'ambitions !

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

De plus en plus de jeunes expriment leur volonté de participer activement à la vie de leur commune et d'œuvrer pour l'amélioration du bien-être collectif. Pour y répondre, la commune de Périgny-sur-Yerres sollicite votre avis concernant la mise en place d'un Conseil Consultatif Jeunes (CCJ) destiné à la population jeune âgée de 13 à 18 ans.

En effet, le conseil consultatif de la jeunesse est une instance où la parole est donnée aux jeunes. Il s'agit d'une assemblée désireuse de participer à la vie locale. Au-delà des seules questions relatives à la jeunesse, le CCJ propose et réalise des actions en lien avec les préoccupations des 13-18 ans.

Les valeurs citoyennes partagées par les conseillers Pérignons volontaires et bénévoles, auront vocation à se retrouver dans les projets mis en place par le CCJ : L'éthique de l'intérêt général, le respect, la reconnaissance mutuelle, la tolérance, la solidarité, l'égalité, la laïcité et la loyauté.

Retrouvez toutes les informations et la fiche d'inscription sur le site www.perigny-sur-yerres.fr



C'ÉTAIT LA FÊTE DES VOISINS AUX COTTAGES

Dès 19h, le vendredi 30 Juin, par une belle soirée d'été, les premiers convives ont rejoint le cadre champêtre de la colline. Les membres du conseil syndical, Mamadou KANE, Salah LOUNICI et leur président Philippe LALANCE, avaient pris soin de dresser tables et chaises. « Quel plaisir de partager le verre de l'amitié au sein de notre communauté du village, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. » se félicite Thérèse BORDIER, l'une des doyennes du lotissement.

Traditionnellement depuis une dizaine d'années, nous fonctionnons à la bonne franquette, à l'auberge espagnole, au menu salades composées, quiches et pizza, tarte au thon et tomates, fromage, les macarons, offerts par Killian et Clervie BLEUART, clafoutis aux cerises et desserts variés arrosés de rosé, rouge et

pétillants préparés par la cinquantaine de participants, précisent les organisateurs. C'est une joie de retrouver les enfants du quartier, devenus des adolescents et de jeunes adultes. Les petits, de familles nouvellement installées, ont rapidement investi les lieux avec des cris de bonheur, une balle aux pieds, chevauchant une patinette ou une draisienne.

La soirée s'est prolongée jusqu'à 2h du matin pour les plus tardifs dans un climat festif au fil de blagues, anecdotes, mémoires des lieux qui animaient les discussions entre voisins, heureux de se côtoyer. Nous remercions les services municipaux pour le prêt de tables et chaises. Rendez-vous l'année prochaine aussi nombreux.

Ph. LALANCE



LE CONSEIL DES SAGES

Suite à l'appel à candidature paru dans le bulletin municipal n°6 de juillet 2022, neuf Pérignons (cinq femmes et quatre hommes) ont fait acte de candidature pour participer au Conseil des Sages de cette nouvelle mandature. Le Conseil municipal ayant coopté ces neuf candidats, le nouveau Conseil des Sages a été installé par notre Maire, Arnaud Védie, le 23 janvier de cette année.

Deux projets ayant été initiés par l'ancien Conseil, il a été décidé, d'un commun accord, de poursuivre leur mise en œuvre : L'aménagement des abords du colombier et la création de sentiers de découverte de Périgny et de son patrimoine.

Projet « Colombier »

Ce projet prévoit de réfléchir à la création d'un jardin des simples accompagné d'un espace repos et d'une aire de jeux pour les enfants de la micro crèche Mon ami Perrau, proche du Colombier.

Lorsque les travaux de restauration du bâtiment seront terminés, nous pourrons reprendre la réflexion sur ce projet.

Sentiers de découverte

Le projet consiste à créer des itinéraires de découverte des bâtiments et des sites particuliers de notre village. Finalement, ce seront deux circuits qui seront créés.

Ce projet est en phase finale à notre niveau et le dossier va être transmis à l'adjoint chargé de l'espace public pour la partie réalisation.

Un nouveau projet est en cours de réflexion, il s'agit d'une manifestation automnale qui consisterait à cueillir les fruits du Verger des naissances, en septembre/octobre, pour en faire des jus de fruits lors d'une animation en collaboration avec le Conseil municipal des jeunes.

Georges URLACHER



CET ÉTÉ, NOUS AVONS PROPOSÉ AUX JEUNES DE QUOI S'OCCUPER !

Nous avons bien commencé les vacances par une journée vélo, encadrée par le VCRM, jusqu'au Gué de Barneau à Soignolles-en-Brie. Et parce que nous sommes de grands sportifs amateurs d'aventure, nous avons organisé une course d'orientation sur le thème de Koh-Lanta. Les jeunes n'ont pas été effrayés de prendre leur vélo pour aller à l'accrobranche de Lésigny, au cinéma et au trampoline de Servon, ni à la piscine de Brie-Comte-Robert.

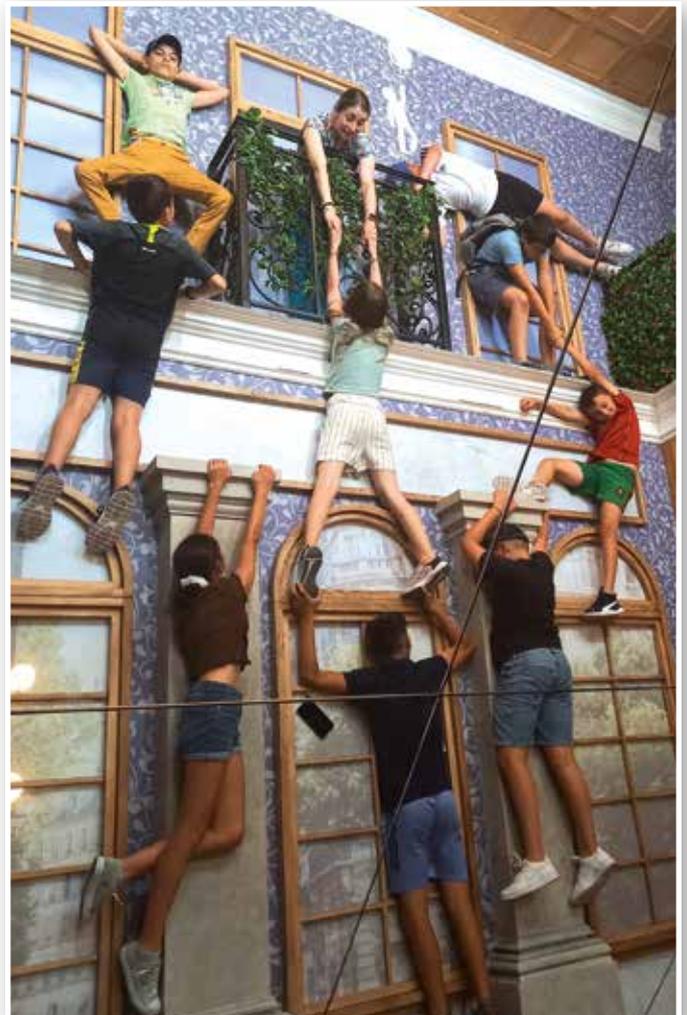
Pour se rendre au Wam park de La Grande Paroisse en revanche, nous avons emprunté deux minibus. Il fallait garder toute son énergie pour s'élancer du haut des toboggans géants et sur les structures gonflables aquatiques !

Nous nous sommes mis la tête à l'envers au Paradox Museum à Paris dans les salles immersives pleines d'illusions optiques renversantes. Les plus téméraires ont testé, entre autres, la nouvelle attraction Toutatis du Parc Astérix : Avec 51 m de haut et 110 km/h, elle est la plus haute et la plus rapide de France !

C'est sans doute au Parc des félins que nous avons le plus gambadé pour observer les animaux. La guide du Château de Vaux-le-Vicomte nous a réservé une drôle de surprise avec la visite fascinante de la rivière « des enfers » ... d'où nous sommes parvenus à ressortir vivants (mais morts de rire quand même).

Des profs hypers sympas ont entraîné les jeunes au tennis, au handball, au rugby et au yoga. Nous avons même une coach en développement personnel au top qui a donné ses meilleurs conseils aux ados pour une rentrée sans stress.

Alors nous espérons qu'avec toutes ces activités ils ont passé de super vacances et qu'ils reviendront aussi nombreux pour les prochaines !



QUAND JE SERAIS GRAND, JE SERAIS...



Un été rythmé sur le thème des métiers. Les enfants de maternelle ont pu être agriculteurs, fermiers, ramoneurs, explorateurs, survivalistes, pompiers, policiers, stars d'un jour ou pour toujours qui sait...

Un été rythmé par des sorties : parc d'attraction, base de loisirs, zoo, balades, trampoline, château... et pour le plus grand plaisir de nos petits bouts et avouons-le des animatrices aussi, une super visite de la caserne des pompiers de Villecresnes qui a laissé un souvenir mémorable à tous.

Un été placé sous une météo mitigée mais qui ne nous a pas empêché de nous amuser et de profiter.

Un été après lequel, toute l'équipe des accueils de loisirs, vous souhaite une belle rentrée !



**GEORGE HURÉ
DE LA FONTAINE
(SLAM)**



*L'été a commencé, le beau temps est arrivé.
Chaque enfant avait des propositions d'activités pour occuper ses journées.
Le plus important était que chacun puisse profiter et s'amuser.
Des activités manuelles, sportives et culturelles ont pu être mises en avant,
Cela a permis au jeune public d'être plus clairvoyant.
Malgré une baisse de chaleur, l'activité piscine
A pu être mise en place les lundis et mercredis,
Les cours de secourisme ont redonné le sourire.
Un parc d'attraction a pu être programmé,
Heureusement ce jour-là, il n'y avait pas d'orage.
À la découverte de nouvelles connaissances, le château de Vaux le Vicomte
Nous a fait voyager à travers ses contes.
Le centre a ouvert ses portes au camping
Lors d'une semaine sous la pluie.
La période de vacances passe extrêmement rapidement,
Mais la communication avec les parents et les enfants est un point important.
Des changements de dernière minute peuvent avoir lieu
Et la fin des vacances est un moment pour une minorité d'entre nous de se dire adieu.*

UNIROLLER – À NOUS LES MÉDAILLES !

Notre patineuse Pérignonne Lola COQUET s'est de nouveau distinguée, lors du championnat de France de roller artistique jeunesse à sénior qui s'est déroulé à Dijon du 08 au 15 juillet 2023.

Elle est championne de France en catégorie Elite junior freeskating et vice-championne de France en catégorie Elite junior danse. Suite à ces résultats, elle a intégré l'équipe de France pour participer au championnat d'Europe du 29 août au 10 septembre 2023 à Ponte di Legno en Italie.

Le reste de l'équipe de Périgny obtient également de très bons résultats : Alexis LEBEGUE obtient la 2^{ème} place en catégorie nationale 2 sénior danse ; Setti YACOUBI est 6^{ème} en catégorie nationale 2 sénior danse.

Nous sommes fiers de notre club Union Roller Île de France, qui suite

aux résultats de cette compétition, en présentant 10 athlètes, se classe 2^{ème} meilleur club de France sur 40 clubs classés. Un grand bravo à l'ensemble des coaches.

La suite du championnat de France pour les catégories mini à cadet aura lieu au mois d'octobre pour nos patineuses Louise PUIGT et Emma DE DIOS.

Nous souhaitons donc une bonne préparation à notre équipe au gymnase Alain Mimoun pour les compétitions à venir.

Merci à la municipalité pour la mise à disposition de cette structure et aux autres associations Pérignones qui nous soutiennent.



ARC NATURE – PARCOURS FRANCE 2023

Du 24 au 27 août a eu lieu le Parcours France FFL à Montricher-Albane sur la station de ski «Les Karelis» organisé par «Les Archers de La Roche».

Une délégation de 9 archers de Périgny a participé à cette édition. Des parcours de tir à l'arc physiques et techniques comme on les aime. Malheureusement, la météo n'a pas été de notre côté avec l'arrivée d'un gros orage de montagne qui a entraîné l'arrêt prématuré de

la compétition pour des questions de sécurité. Malgré cela, la moisson a été bonne puisque nous revenons avec 6 médailles : 3 or, 2 argent et 1 bronze.

Un grand merci à la mairie de Périgny pour leur soutien tout au long de l'année.

Rendez-vous début novembre pour le Parcours France indoor qui aura lieu à Barby (73).





Concert de l'Orchestre d'Harmonie Briard

FÊTE DE LA SAINT LEU ET DES ASSOCIATIONS

Placée sous l'égide des Jeux Olympiques, notre fête de la Saint Leu et des associations s'est déroulée le dimanche 3 septembre. Malgré la pluie des derniers jours, le soleil était au rendez-vous.

Veille de rentrée scolaire, cette journée fût l'occasion de se retrouver une nouvelle fois sur la pelouse du gymnase afin de prolonger encore quelques heures les vacances estivales.

Vingt-six associations de Périgny et des alentours, ainsi que le Périclub étaient au rendez-vous afin de proposer leurs activités pour la nouvelle année. Le service enfance jeunesse accueillait les enfants pour des activités variées : structures gonflables, préparation de cocktails fruités, atelier DJ, barbe à papa et jeux de société. Tout au long de la journée les animations se sont succédées alternant spectacles et démonstrations rythmées par le micro d'Alexandra.

Une journée riche en rencontres, en découvertes et échanges.



Structures gonflables pour petits et presque grands



Concert du groupe rock The Dot's

ÇA S'EST PASSÉ À PÉRIGNY



Danse en ligne par l'association Au Plaisir de Danser, suivi du madison avec Dans'Ervon



Scénettes par les enfants de l'atelier de théâtre l'Age de Faire



Démonstration de roller par l'association UniRoller



Animation bulles de Slash in the air



Spectacle de Breakdance par la compagnie Arts en mouvements

UNE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE...

8h 15, ils sont déjà tous devant la porte de l'école Georges Huré : Les parents, les enfants, les papys et les mamies. Les plus concernés chahutent, sautent du trottoir, embrassent les copains ou crient de joie.

Les uns reviennent tout juste de Bretagne, même si le temps n'a pas été clément cette année, les autres sont rentrés depuis un moment déjà, mais ils sont tous heureux de se retrouver. Une mamie peine à suivre, « attends-moi, ne cours pas si vite ». Excusez-le, c'est l'enthousiasme !

8h 25, la grille s'ouvre, tout le monde s'arrête devant la liste des classes : « Chouette, cette année tu es avec moi ! ». « Trop bien ! » Monsieur le Maire discute avec les maîtresses, « pas de problème pour cette rentrée ? ».

« Oh ! Tu as vu le préau a été repeint ! »

La sonnerie retentit et les enfants avancent, laissant leurs parents qui par petits groupes se retrouvent.

Une nouvelle année scolaire commence, les enfants vont apprendre, s'enrichir et réussir, tout est mis en œuvre pour cela.

Quelques minutes plus tard, c'est le tour des petits de rentrer à l'école maternelle. Ici, pas de pleurs, pas de bruit... Bizarre...

C'est normal, pour ce premier jour, les parents sont présents. Un instinct primaire les pousse à rester proches de leur petit. Celui-ci découvre un nouvel univers, de nouveaux visages...

Demain, cela sera peut-être différent...



Petite section - Madame VERNEY et Madame CHENE avec Corinne (ATSEM)



Petite et grande section - Madame GANDON-ESPY avec Valérie (ATSEM)



Moyenne Section - Madame BLEVET avec Salima (AESH) et Valérie (ATSEM)



Grande section - Monsieur FOULC



Grande section - Madame MEYNIEL avec Corinne (ATSEM)

ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HEINRICH :

- **Petite section :** Madame VERNEY
- **Petite et grande section :** Madame GANDON-ESPY
- **Moyenne Section :** Madame BLEVET
- **Grande section :** Monsieur FOULC
- **Grande section :** Madame MEYNIEL



ÇA S'EST PASSÉ À PÉRIGNY



CP A – Madame COCHET



CP B – Madame PEREIRA



CE1 – Madame RAZAFIMAMONJY



CE2 – Madame ERNOULT



CE2 / CM2 – Madame PUIGT



CM1 – Madame NUMA ET Madame HECQUET avec Julie (AVS)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES HURÉ :

- CP A : Madame COCHET
- CP B : Madame PEREIRA
- CE1 : Madame RAZAFIMAMONJY
- CE2 : Madame ERNOULT
- CE2 / CM2 : Madame PUIGT
- CM1 : Madame NUMA ET Madame HECQUET
- CM2 : Madame MARCHAND



CM2 – Madame MARCHAND avec Dominique (AVS)

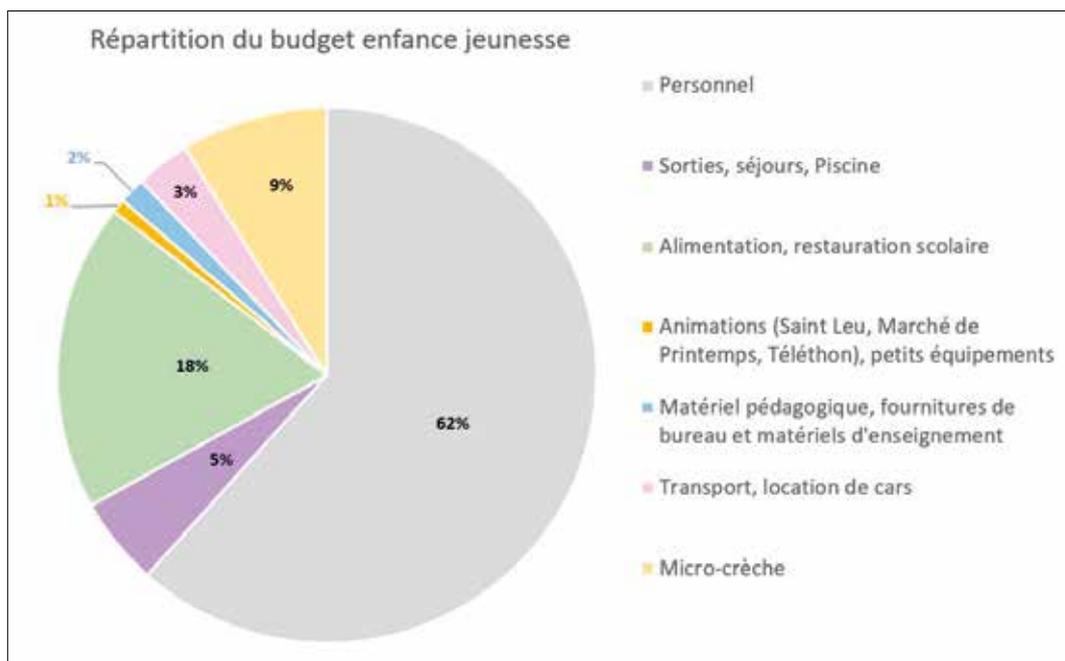
PÉRIGNY INVESTIT POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS ENFANTS

Chaque année, le budget dédié à l'enfance jeunesse est une part importante du budget communal. Un investissement essentiel si l'on veut donner aux citoyens de demain un espace où apprendre et découvrir, des structures au sein desquelles ils pourront s'épanouir et se construire.

Matériel pédagogique, équipement des classes, restauration scolaire, transport des élèves pour

l'apprentissage de la natation, temps périscolaires, ateliers nature, jardins pédagogiques, organisation des vacances scolaires... Le pôle enfance jeunesse intervient auprès de vos enfants de la naissance à l'entrée dans l'âge adulte.

Avec un budget global de 1 446 395€ chaque année, c'est le pôle qui a le plus gros budget de la commune, et pour cause !



QUAND LA POLYVALENCE S'EXPRIME

Durant les mois d'été, les services techniques de la commune sont bien occupés : entretenir les espaces verts avec les tontes de pelouses, l'arrosage des plantations saisonnières, les tailles de haies, d'arbustes et de massifs... Mais aussi colmater les fuites d'eaux, remplacer des mobiliers défectueux...



En parallèle, les services techniques sont intervenus dans les écoles et ont repeint le préau de l'école élémentaire ainsi qu'une classe de l'école maternelle, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants scolarisés dans nos écoles.

Bravo à nos équipes !



LANCEMENT DU MÉDIABUS À PÉRIGNY

Mardi 5 septembre le Médiabus de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) est arrivé à Périgny avec cymbales et tambours, accompagné par les artistes déjantés du collectif Pôle K.

Il sera désormais place de l'Église tous les mardis de 15 heures à 18 heures pour vous proposer livres, CD, DVD, revues, services numériques et animations culturelles : une véritable invitation au plaisir de lire et de découvrir, un neurotransmetteur de joies et de savoirs, juste à côté de chez vous.

L'accès au Médiabus est gratuit pour tous les habitants de GPSEA.



LES JARDINIERS EN HERBE

Cet été notre jardin nous a bien gâté ! Les enfants de l'accueil de loisirs maternel s'y sont rendus tous les lundis matin pour cueillir les bons légumes plantés cette année avec leurs enseignantes. Nous avons installé des jets d'eau ludiques en forme de fleurs qui amusent beaucoup les enfants tout en répondant à ses fonctions premières : rafraîchir et arroser le jardin !

Quelques-uns des jardiniers de l'association des jardins familiaux, nous ont bien aidé pour s'occuper de notre jardin en notre absence. Nous les en remercions du fond du cœur !



PÉRIGNY SOUS LE REGARD DE CHAMAILLARD

C'est une autre facette de Périgny qui s'est dévoilée aux visiteurs le samedi 16 septembre.

En plus des visites de la Closerie Fallbala, petits et grands ont participé à un parcours ludique autour d'une série de gravures de Périgny réalisées par Jacques CHAMAILLARD, artiste expert du dessin à la

plume. Réalisés à la demande de Michel LUCAS, Maire de Périgny de 1967 à 1995, ces dessins représentent des sites pittoresques de notre commune. Un portrait empreint de poésie de notre village typiquement briard.



Deux nouveaux QR-codes sont venus compléter les deux dispositifs déjà présents à l'église et au lavoir :

Un sur la façade de la Mairie et l'autre près de la fresque de Franky Boy.

N'hésitez pas à les scanner pour découvrir les pépites de Périgny !



Les élèves de l'école Georges Huré ont pu découvrir le circuit dès le vendredi avec leurs enseignantes.

RESTAURATION DU COLOMBIER



Suite à de nombreux mois d'études et la délivrance du permis de construire, les travaux de restauration du colombier ont démarré au mois de juin.

Au XVI^e siècle, le domaine de Périgny-le-Grand se composait d'un château seigneurial et d'une ferme comportant un colombier. Cet édifice est le seul vestige de cette époque. De type circulaire, d'environ 7 mètres de diamètre et

de 8,50 mètres de hauteur, il est coiffé d'un cône de 3 mètres de haut. L'intérieur est séparé en 2 parties, une salle circulaire de 5,20m de diamètre plafonnée à 2,50m de hauteur par un réseau de poutres et une salle supérieure sur le reste de la hauteur entourée de 1126 trous de boulins permettant l'élevage de pigeons.

L'enveloppe extérieure sera entièrement purgée de la végétation et des enduits existants.

Les maçonneries seront confortées et les moellons manquants remplacés à l'identique. L'ensemble des parements extérieurs recevra à nouveau un enduit plâtre et chaux. La charpente sera découverte, rénovée en partie et traitée. Les deux lucarnes seront démontées et refaites à l'identique. La couverture en tuile sera entièrement refaite. Tout l'intérieur sera repris et rénové à l'identique. Un escalier extérieur permettant au public d'accéder à la salle haute sera créé.

La commune a obtenu quatre subventions (Métropole du Grand Pa-

ris, Préfecture, Fondation Stéphane BERN et association « Les amis de Périgny) pour réaliser ces travaux.

Trois entreprises (maçonnerie, charpentier et couverture) vont se relayer jusqu'à la fin de l'année pour permettre au colombier de retrouver sa place au cœur de la vie pérignonne.



PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Conformément aux engagements pris, des réunions publiques de quartier se sont tenues de février à juin pour la révision du plan de circulation et de stationnement, l'objectif étant d'améliorer les déplacements, de valoriser le cadre de vie et d'accompagner le développement de la ville.

Ces temps de réflexions et de concertations ont permis d'esquisser un diagnostic partagé sur ces

problématiques en s'appuyant sur le ressenti des riverains en termes de qualités de vie ainsi que d'échanger sur les pistes d'amélioration et les évolutions possibles.

La réunion finale de synthèse a eu lieu le 20 septembre salle Belly. Les propositions retenues seront validées par le conseil municipal et feront l'objet d'un article ultérieur avant la planification des travaux nécessaires.



QUELLE DÉCLARATION POUR QUELS TRAVAUX

Vous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer une véranda ou faire construire une piscine dans votre jardin ? Ces travaux néces-

sitent souvent une autorisation de la Mairie. Voici les règles qui s'appliquent.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un ensemble de documents permettant d'organiser au mieux le développement urbain de la ville en respectant le cadre de vie et les espaces naturels. Il vise à encadrer d'un point de vue juridique, les constructions ou l'aspect des différentes zones de la commune.

Le PLU est consultable sur le site de la commune :

perigny-sur-erres.fr/urbanisme-travaux-et-environnement/



Arnaud VEDIE,

Président du Centre Communal d'Action Sociale
convie les personnes de soixante-sept ans et plus
au repas de Noël le :

SAMEDI 16 Décembre 2023 à 12 h

Au restaurant « Les Demeures de Varennes »

Le Vieux Castel, 2 Rue de Brie, 91480 Varennes-Jarcy

Important : le rendez-vous est fixé directement sur place à 12h,
en cas de difficulté de transport, nous vous remercions de nous
le signaler au 01.45.98.63.20.

Confirmez votre présence par retour du coupon ci-dessous, ou par courriel à
valerie.t@perigny-sur-yerres.org

COUPON A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 08 NOVEMBRE 2023

Après cette date, aucune inscription ne sera prise en compte

Nom _____ Personne seule En couple
Numéro de téléphone _____ Courriel _____

Assistera (ont) au repas <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	Souhaite(nt) être accompagné(s) <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
<input type="radio"/> Mon conjoint a moins de 67 ans, je joins un chèque de 60 €	
Préciser les personnes avec qui vous souhaitez être à table : _____	

J'ai plus de 67 ans, je n'assiste pas au repas, et souhaite bénéficier d'un colis de Noël qui sera à retirer au Marché de Noël le samedi 09 décembre 2023 de 14 h à 19 h.

- Je souhaite être informé(e) des animations proposées par la commune et le CCAS en recevant l'Infolettre mensuelle.
- Je prends note que j'ai un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de notification, de portabilité, d'opposition sur mes données personnelles en contactant la Mairie de Périgny-sur-Yerres.

GRAND PARIS SUD EST AVENIR PRÉPARE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme est destiné à encadrer les projets d'aménagement dans les 16 villes membres de GPSEA, afin d'assurer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, dans le respect des identités communales.



QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

Document réglementaire élaboré pour les 15 prochaines années, le PLUi détermine les principes d'aménagement et de développement à l'échelle territoriale, dans une logique de synergie qui préserve les identités communales. C'est l'occasion de réfléchir collectivement avec l'ensemble des acteurs et des habitants de manière concertée et partenariale, à la construction d'un projet de territoire innovant et tenant compte des grands enjeux actuels et à venir, notamment celui de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PLUI DE GPSEA ?

Avec son PLUi, Grand Paris Sud Est Avenir porte un projet politique ambitieux en faveur d'un développement maîtrisé et équilibré, adapté aux spécificités de son territoire, entre préservation du cadre de vie et renforcement de son attractivité à l'horizon 2030.

Le PLUi a pour ambition d'articuler développement économique, besoins en logements, transports, services et commerces et résilience du territoire, préservation des espaces naturels, santé en ville et plus largement de répondre aux objectifs de développement durable.

EN QUOI LE PLUI TOUCHE LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET USAGERS DU TERRITOIRE ?

Le PLUi nous concerne tous. Il aborde de nombreuses thématiques du quotidien. Il permet notamment de connaître :

- Les possibilités de construction : localisation, règles de construction (forme de l'habitat, raccordement aux réseaux, espaces, stationnement), usages du foncier (habitation, service, activité) ;
- Le patrimoine naturel, paysager et architectural à protéger, valoriser et développer ;
- Les grands projets d'aménagement et de transport prévus...

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION ?

La concertation permettra à toutes celles et ceux qui font vivre le territoire de s'exprimer à la fois à l'échelle communale mais aussi intercommunale. C'est donc l'occasion, pour le plus grand nombre, de s'informer sur ce projet mais aussi de pouvoir contribuer à son élaboration.

La concertation est en cours et se poursuit jusqu'au printemps 2025.

COMMENT PARTICIPER ?

Toutes les informations relatives au PLUi sont mises en ligne sur le site www.sudestavenir.fr.

Le dossier de projet de PLUi est consultable, avec un registre dédié aux remarques sur le projet :

- dans les locaux de Grand Paris Sud Est Avenir : Europac, 39 rue Auguste Perret, 94046 Créteil ;
- dans les mairies des communes membres.

Vous pouvez également faire part de vos remarques par mail à l'adresse : plui.concertation@gpsea.fr ou par courrier à l'adresse ci-dessus :

Monsieur le Président de Grand Paris Sud Est Avenir
Europarc - 14, rue Le Corbusier, 94046 CRETEIL Cedex

Grand Paris Sud Est Avenir est un Établissement Public Territorial appartenant à la Métropole du Grand Paris, créé le 1er janvier 2016. Ce territoire de 100 km², avec ses 16 communes et ses 321 769 habitants, est à la fois le poumon vert et un pôle de développement majeur de la Métropole du Grand Paris.

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux citoyens les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage des tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses, nettoyeurs à haute pression et autres instruments dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30
- les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'égouttage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2 m maximum en limite de propriété.



COLLECTE DES CONTAINERS

Le fait de laisser en permanence sa poubelle sur la voie publique entravant ou diminuant la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 4^e classe. L'amende encourue est alors de 750€ maximum. Jours de collecte par rue : www.sivom.com



RAMASSAGE DES FEUILLES

La période automnale est arrivée, et avec elle la chute des feuilles. Nous vous rappelons qu'il revient aux riverains de balayer leurs trottoirs. En cas d'accident lié aux feuilles parfois glissantes par temps humide, vous êtes responsable. Alors pensez au petit coup de balai ...

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

À noter que l'amende applicable est de 68€.



STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

MAISON FRANCE SERVICES À SANTENY

À Santeny, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. Ils sont qualifiés pour répondre à vos questions relatives aux sujets suivants : Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une Maison France services.



Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent.

Maison France Services de Santeny
1 rue de la Fontaine – 94440 SANTENY
tél. 01 56 32 32 32
franceservices-duplicateaubriard@mairie-santeny.fr

BIENVENUE AU PÈRE MATTHIEU

Un nouveau curé est arrivé dans notre paroisse suite au départ du père Aurélien. Lors d'une messe

d'installation, le père Matthieu a formulé des vœux de fraternité et souhaité que de beaux projets se

réalisent dans la Vallée du Réveillon et notamment à Périgny.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager sur la commune, faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie afin que le pack de « Bienvenue » vous soit remis !





La Brie Qui Lit, intégrée dans le réseau des bibliothèques du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants.

Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture : le mercredi et le samedi de 10h30 à 12h30 en période scolaire, uniquement le samedi de 10h30 à 12h30 durant les vacances scolaires.

Nous avons fait du tri dans nos collections de livres/magazines pour enfants : venez vous servir lors de nos permanences, « Wakou », Bibliothèque Verte,... C'est gratuit !

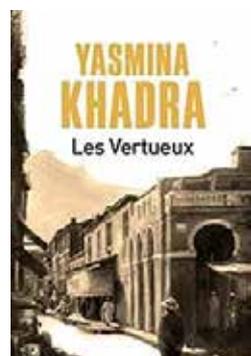
« Je lis, je partage »

Nous donnons la parole à nos lecteurs.

SYLVIANE G. – LES VERTUEUX – ROMAN DE YASMINA KHADRA :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de lire ce livre ?

J'ai découvert, il y a une vingtaine d'années, Yasmina KHADRA, écrivain algérien francophone, avec le roman « Les Hirondelles de Kaboul » qui marquera le début de sa trilogie avec la publication en 2006 et 2007 de « L'attentat » et « Les Sirènes de Bagdad » dans lesquels l'auteur campe des personnages plongés au cœur d'événements historiques et politiques (terrorisme, conflit israélo-palestinien, guerre en Irak) et dont la vie s'en trouve bouleversée.



C'est cette double perspective qui fait l'unité de l'œuvre qui m'a donné envie de lire

son dernier roman « Les Vertueux » qui a pour cadre l'Algérie du début du XX^e siècle.

Il est intéressant de comprendre qu'auteur engagé, Yasmina KHADRA a choisi de publier sous un pseudonyme féminin pour éviter la censure militaire algérienne.

Quelles sont vos impressions à la fin de cette lecture ?

C'est un roman fort présenté à la manière d'une fresque historique où le héros, un jeune berger pauvre nommé Yacine, se trouve emporté malgré lui, par un concours de circonstances en France dans les tranchées lors de la 1^{ère} guerre mondiale, et qui, à son retour en Algérie, accumulera déboires, espoirs et désillusions.

À travers toutes les épreuves que subit le personnage, l'auteur décrit sans concession l'enfer des tranchées et la société algérienne de cette époque archaïque et injuste. Le héros est désigné par le puissant caïd de son village (chef du douar, qui cumule plusieurs fonctions d'autorité) pour prendre l'identité de son fils à la guerre en échange de la promesse d'une fortune. Le serment du Caïd, imposé à Ya-

cine m'a questionné sur le principe de la légitimité d'une telle pratique, comme le système légalement institué en France au XIX^e siècle qui permettait d'exempter un jeune noble ou bourgeois de la conscription contre argent.

Or, comme le lecteur le découvrira, il ne s'agit pas du tout d'une procédure contractuelle entre deux parties, mais d'une tromperie.

Pouvez-vous décrire ce livre en quelques mots pour encourager nos autres lecteurs à le lire ?

C'est un véritable coup de cœur que m'a inspiré la lecture de « Les Vertueux » car c'est une histoire puissante qui concentre une multitude d'émotions et de sentiments comme la fatalité, le destin, la résilience et principalement le pardon. J'ai apprécié l'écriture du texte à la première personne qui permet de mesurer en profondeur le ressenti de Yacine.

Mais, à partir du marché de dupe accepté par Yacine, c'est le rythme du roman qui s'articule entre drames et moments d'apaisements qui avive constamment l'attention du lecteur et maintient une véritable tension.

QUELLES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE ?

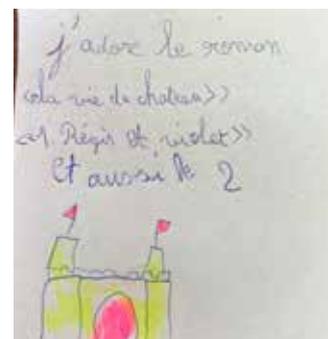
Voici quelques nouveautés acquises ces derniers mois pour la section adultes, en attendant les prochains titres de novembre :

- la suite de la saga « La villa aux étoffes » écrits par l'auteure allemande Anne JACOBS (tomes 2 à 5) ;
- les romans « Psychopompe » d'Amélie NOTHOMB et « L'amour et les forêts » d'Éric REINHARDT (Prix Renaudot des Lycéens en 2014 et adapté au cinéma en 2023) ;
- le polar historique épistolaire « Perspective(s) » de Laurent BINET ;
- les deux enquêtes criminelles « La boîte à magie » et « Le culte », issues du duo composé de la célèbre Camilla LÄCKBERG et du mentaliste Henrik FEJUS ;
- ou encore « La faille », le dernier thriller de Frank THILLIEZ.

Concernant la section enfants, des livres de la série « La Cabane Magique » et de la Bibliothèque Rose sont également disponibles.



À chacun son témoignage... !



Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : briequilit94520@gmail.com.

L'OISEAU RARE

L'article était bien tourné, l'auteur était indigné ; il avait fait une enquête et il avait découvert qu'en France, il y avait encore des pauvres types qui ne partaient jamais en vacances. Il fallait faire quelque chose, cette situation ne devait plus durer et l'égalité, alors, qu'est-ce que vous en faites ?

Au moment où des millions de citoyens s'élancent sur le bitume brûlant, des malheureux vont devoir rester chez eux, à lécher sans espoir le papier peint de leur appartement. Franchement, je ne pensais pas qu'il y avait encore en France des gens qui ne partaient jamais en vacances. J'ai tout d'abord pensé au malheureux malade, impuissant sur son lit d'hôpital, au petit vieux seul au monde, qui attend la mort dans une quelconque maison de retraite. A part cela, où peut donc bien se nicher le phénomène qui ne part jamais en vacances ? Le travailleur immigré peut-être ? J'en ai trouvé un, il part tous les ans, en hiver, se retremper deux mois parmi les siens. Le cultivateur du coin, depuis qu'il a vendu sa dernière vache, s'offre des vacances par épisodes, au gré des saisons et des travaux des champs. L'épicier va baisser son rideau de fer pendant un mois. C'est obligatoire, paraît-il. Cette année, il ira dans le Midi, il y aura sûrement beaucoup de monde, mais le soleil sera là.

Il restera tout de même bien un petit mètre carré de Méditerranée pour se tremper les fesses. Le principal, c'est de rentrer bronzé, on s'étalera sous le soleil jusqu'à la limite de cuisson permise, les dames se dénuderont encore un peu plus, ça fera la joie des messieurs, et nous aurons au mois de septembre une race nouvelle couleur de pain trop cuit parmi laquelle l'éboueur oranais fera figure de blanc bec.

Mais j'ai cherché un bon bout de temps et je l'ai trouvé, l'oiseau rare en bonne santé, qui n'est jamais parti en vacances et ne souhaite pas du tout partir. Sa maisonnette est tout au bout du village, il l'a construite avec la loi Loucheur, à un moment où le ministère de l'Équipement n'existait pas, il n'a pas eu besoin de demander un permis de construire pour installer ses trois poules et ses cinq lapins.

Le jardin est fleuri, la barrière est fraîchement repeinte et les roses sentent bon. Pas de ces variétés aux noms compliqués avec labels et tout le tralala. De bonnes vieilles roses, de vraies roses. On n'a pas mis de haies autour de la maison. C'est la campagne tout partout et pourquoi la cacher. Il fait bon sous ta tonnelle qui plie sous le chèvrefeuille. Le petit vin de pays est agréable. Une perdrix rappelle ses rejetons égarés dans la plaine toute proche.



Mon hôte, c'est la honte de la famille ; l'aîné est gendarme, le cadet électronique, lui, il est cantonnier. Pendant qu'il égrène ses souvenirs de jeunesse, son séjour au 32^e d'infanterie, la façon dont il avait séduit sa brave épouse, son chien vint poser sa tête sur mes genoux, un de ces bâtards sans race aux yeux qui parlent et qui supplient.

Ce chien-là ne sera pas perdu sur la route des vacances, ce soir il s'échappera pour aller flirter avec la dalmatienne des Parisiens d'à côté, et je vous parie qu'il ne consultera pas le pedigree de la gamine pour se donner du bon temps.

Partir en vacances, mais pour quoi faire ? Le gendarme, il part en caravane, lui, c'est un dingue de la caravane. C'est formidable, la caravane. Le jour, vous roulez avec votre petite boîte accrochée à vos chevaux-vapeur ; le soir, vous garez l'ensemble dans un camp où il ne manque que les barbelés pour vous sentir complètement en sécurité.





Les moustiques sont toujours au rendez-vous, il faut les comprendre, les pauvres bêtes, elles n'ont pas tous les jours du Parisien à se mettre sous la dent. Le matin, par contre, au camp, c'est formidable, on fait la queue devant les wc, en se tenant la vessie ; l'air est frais, mais des relents vous font vite découvrir que certains n'ont pas attendu pour se soulager dans les pâquerettes.

Avec un peu de chance, on pourra avoir accès à l'eau glaciale des lavabos entre un gros qui empeste la sueur et un maigre couvert de poils. Et quand je pense qu'ils paient pour tout cela !

Mon cantonnier, lui, il a l'eau chaude à domicile et il s'en sert. Ce soir, il fera sa trempette quotidienne, il arrosera ses fleurs et il mangera les petits pois de son jardin, pas des petits pois de conserve, des vrais petits pois bien sucrés avec des lardons et des feuilles de laitue.

Il ira faire un petit' tour jusqu'au bout du chemin pour voir les lapins qui sortiront du champ de maïs. Il se réjouira de voir quelques nuages dans le ciel annonciateurs d'une pluie providentielle.

L'électronicien, quant à lui, a loué six mois à l'avance un studio quelque part sur la côte vendéenne, avec vue sur la mer. Il entasse ses trois lardons

sur vingt-cinq mètres carrés dans des meubles qui portent encore les traces des derniers occupants et espère avoir plus de chance que l'an dernier.

Ses voisins immédiats avaient failli s'égorger à la suite d'une beuverie collective. A part cet incident, une semaine de mauvais temps, l'angine du gamin, la varicelle de la gamine et un tesson de bouteille dans le gros orteil à la sortie d'un bain, tout s'est bien passé.

Les gosses étaient heureux et quand ils sont passés chez leur oncle, le cantonnier, ils ont sauté sur la ratatouille de la tante à pieds joints. Le museau vinaigrette et le jambon trop gras, le poulet sans goût, le céleri rémoulade sans rémoulade, ras le bol, vive la tambouille de la tata Marguerite !

Ils sont repartis, très tôt, le matin, à cause des embouteillages de la rentrée et d'un certain Bison Futé. Il fallait faire vite pour passer la porte de Versailles avant sept heures. La montre avait été réglée aux informations du soir, il fallait être dans les temps et la voiture bourrée est repartie dans un nuage de poussière.

Mon cantonnier me racontait tout cela avec un sourire qui en disait long. Il caressait une belle chatte blanche qui ne connaîtra jamais les

cages en osier destinées à ses sœurs parisiennes.

Il n'ira pas en vacances cette année, mon cantonnier, voir partir et revenir les autres lui suffit. Il a calculé que l'année c'est trois cent soixante-cinq jours et qu'il valait mieux vivre bien trois cent soixante-cinq jours que de mener une vie de dingue pendant onze mois pour s'accorder un mois de pseudo-loisirs organisés avec vue sur la mer et trempettes en commun dans une eau douteuse.

Il posa son chapeau de paille sur la table, lissa ses cheveux grisonnants et vida la bouteille de Gris-Meunier dans les verres. Sacré gendarme ! Savez-vous ce qu'il m'a demandé ? Dis donc, frangin, si tu trouves une maison dans le coin, dans le genre pas cher, à restaurer, tu me fais signe, je revends la caravane, je passe mes vacances ici en attendant la retraite.

L'autre, le cadet, c'est déjà fait, la petite maison toute seule au bout de la grande rue, il l'a achetée l'an passé. Des électroniciens dans le coin, on n'en a pas besoin, mais un bon électricien qui saura poser une prise de courant ou réparer un fer à repasser, ça sera bien utile et il ne chômera pas, le frangin.

Robert MARTIN

Article paru dans le bulletin communal de Périgny en 1978

Bientôt à Périgny

Octobre

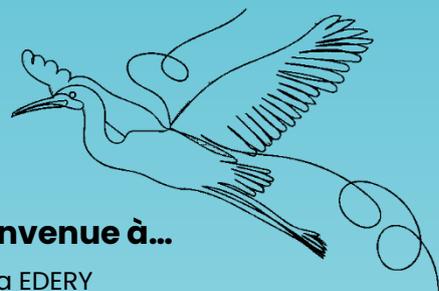
- Samedi 14** **ANIMATION JEUX DE SOCIÉTÉ**
15h-17h Salle Antoinette Belly
- Du 13 au 15** **SALON INTERCOMMUNAL DES METIERS D'ART**
Marolles-en-Brie
- Samedi 21** **UNE NAISSANCE - UN ARBRE**
15h Verger des naissances
- Mardi 24** **PERMANENCE ARCHITECTE CAUE**
En mairie de 9h à 12h
- Mardi 31** **HALLOWEEN ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES**

Novembre

- Samedi 11** **COMMÉMORATION**
9h Monument aux Morts
- Samedi 18** **MIEUX VIVRE MON VILLAGE**
11h-12h Alexandre Dumas
- Samedi 25** **REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET RÉCOMPENSES DES JEUNES DIPLÔMÉS**
11h en Salle Antoinette Belly
- Samedi 25** **BOUM ORGANISÉE PAR LE CMJ**
Gymnase Alain Mimoun

Décembre

- Samedi 2** **MIEUX VIVRE MON VILLAGE**
11h- 12h Résidence des Roses
- Samedi 9** **JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ**
- Samedi 9** **MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON**
14h place du Général de Gaulle
- Mardi 12** **CONSEIL MUNICIPAL**
19h Salle Belly
- Samedi 16** **REPAS DE NOËL DES SENIORS**
- Samedi 16** **THÉÂTRE PAR L'ÂGE DE FAIRE**
Gymnase Alain Mimoun



Bienvenue à...

- Lisa EDERY
- Alix CORNU FERRERO



Félicitations à...

- Lisa DANGREMONT & Frantz MARCEILLANT



Sincères condoléances aux proches de...

- Françoise GALVAGNON (64 ans)
- Claude LE TROUHER (84 ans)



Les mardis soir,
la Pizzeria Casa Di Théo vous accueille
à partir de 18h30 sur le parking du
Gymnase Alain Mimoun.

**Collecte
des encombrants,
Mardi 24 octobre**

N° UTILES

• **École maternelle S. HEINRICH**
.....01 45 69 97 38

• **École élémentaire G.HURE**
.....01 45 98 18 14

• **Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny**
.....09 54 85 70 74

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE
• 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS
• 9 à 11, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE
• 9, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM
• Villeneuve-Saint-Georges.....01 45 10 12 80

EDF-GDF
• n° appel urgence électricité. 09 726 750 94
• n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
• ERDF dépannage.....09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX
• 51, avenue de Sénart
91230 Montgeron.....0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères
et déchetterie)
• Route du Tremblay - 91480 Varennes-
Jarcy.....01 69 00 96 90

ESE France
• Service des containers d'ordures
ménagères.....01 69 00 12 10

COMMISSARIAT
• Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

POLICE PLURI-COMMUNALE
• 1 bis rue de la Fontaine
94440 SANTENY.....06 99 71 77 13

SyAGE Assainissement
• 17, rue Gustave Eiffel
MONTGERON01 69 83 72 00

DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS À PÉRIGNY

DÉFIBRILLATEURS FIXES :

- Salle Polyvalente Alain Mimoun,
route de Varennes Jarcy
- Périclub, 16 Rue Paul Doumer
- Club House, route de Brie-Comte-
Robert

DÉFIBRILLATEUR PORTABLE :

- Mairie, rue Paul Doumer

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges :**
40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges.....01 43 86 20 00
- **CHI Créteil :** 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.....01 45 17 50 00
- **CHU Créteil :** Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres.....01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial).....0 826 30 90 00

SECOURS D'URGENCE - SAMU**15** ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS**17**

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES**18** ou 01 45 99 08 74

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94.....01 45 17 95 50
Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

SAMU/SAMI**15**

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi
et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI • 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

INFIRMIÈRES • Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet.....01 45 98 91 27
- Soins à domicile.....01 45 98 76 49
- Cabinet infirmier - BEN SALAH Ahlem.....06 02 05 01 57
22 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC 94520 MANDRES LES ROSES

DENTISTE • Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE • Marion LALANDE 6 rue de Brie.....07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE • Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de BrieTél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de BrieRDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE • Caroline MORITZ 10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE • Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29

NATUROPATHE • Véronique CORMIER.....06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG
17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC
LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 - 94440 SANTENY01 56 86 24 70
- CLINIQUE DE MANDRES
45, rue du Général Leclerc - 94520 Mandres-les-Roses01 45 98 83 00

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37

Service de nuit.....01 45 69 23 65

- GOUIN.....01 64 88 71 10
- DAVRIL.....01 60 47 90 90

TAXIS • M. LECLERC.....06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié.....01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES • Numéro national.....08 842 846 37



Périgny
sur Yerres

Val-de-Marne



Marché de Noël et Téléthon

Samedi 9 décembre

de 14h à 19h

Place de l'Église - Périgny-sur-Yerres (94)

AFM
TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

